

## Rapport Sélection internationale

Sélection des dossiers et épreuve d'admissibilité

L'épreuve de philosophie a suscité 19 candidatures en Philosophie et 1 en Histoire et philosophie des sciences. Sur ces 20 candidats, 3 ont été admissibles, et 2 admis.

Le recrutement a consisté en trois étapes :

- a) une première étape de sélection des dossiers proposés par les candidats, à l'issue de laquelle sont retenus les dossiers admissibles.
- b) un écrit concernant les candidats admissibles. Durée de l'épreuve : 2h.
- c) un oral concernant ces mêmes candidats. Préparation : 1h ; exposé : 15 minutes ; échange avec le jury : 15 minutes.

Les épreuves écrites et orales ont été composées par le jury en fonction du dossier présenté par les candidats et sont donc différentes pour chacun d'entre eux. L'écrit était composé d'un texte suivi de questions de compréhension et de philosophie générale, liées aux connaissances et aux thèses développées par le texte. Le sujet d'oral consiste en une question liée à une affirmation soutenue par les candidats dans leur dossier. Deux critères président à la détermination des sujets : d'abord, qu'ils permettent d'évaluer les compétences à la fois linguistiques et philosophiques des candidats ; ensuite, qu'ils constituent des éléments de philosophie suffisamment fondamentaux pour être incontestablement exigés de candidats se destinant à la recherche en philosophie (ainsi, les textes donnés étaient dus à Descartes, Kant et Bergson).

Les résultats observés sont contrastés. - A l'étape de sélection des dossiers admissibles, on constate un certain nombre de projets prétendument audacieux ou « à la mode » (le jury a même une fois redouté un canular), en réalité parfaitement convenus, et en tout cas relevant toujours d'un savoir sommaire de la discipline, vaguement inspiré des informations que les candidats auront pu glaner sur le site du département. Si une connaissance de l'École, de son organisation, des enseignements dispensés et de la recherche qui y est conduite, est appréciable, il faut rappeler aux candidats que la distillation d'éléments parfaitement disparates visant à garantir au jury la présence de ladite connaissance est inutile, sinon déplaisante, et ne saurait en tout cas se substituer à un projet philosophique en bonne et due forme. Quant aux projets finalement retenus, ils faisaient preuve d'un bon niveau de connaissance en philosophie, de l'intérêt du candidat pour sa recherche, de la maturité du projet ainsi que de la pertinence à mener celui-ci au sein de l'ENS. D'une façon générale, on doit constater une maîtrise de la langue française relativement bonne, en dépit d'un usage parfois peu maîtrisé du lexique philosophique. Enfin, le jury se réjouit de la diversité des sujets et des zones géographiques et linguistiques des candidats.

Perrine Simon-Nahum et Dan Arbib  
Département de philosophie, ENS